République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

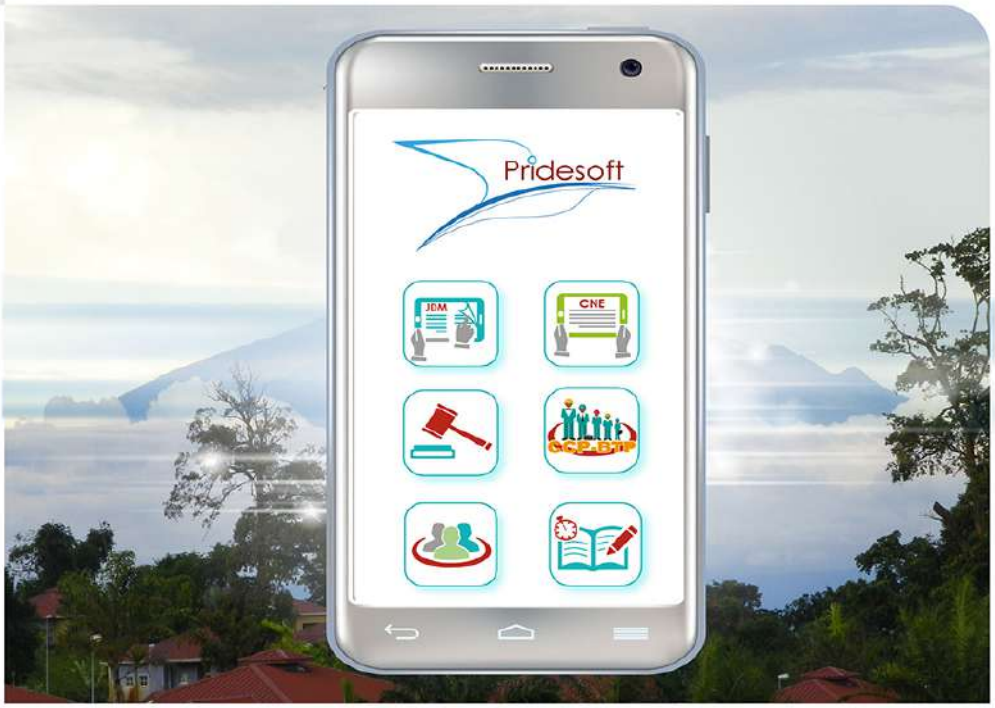

Gratuit sur Google play

INFRASTRUCTURE 05 SOCIAL 02 ADMINISTRATION 21
ECONOMIE 05 RURAL 02 ENERGIE 01

N° 2743
6 Février 2023
6 February 2023
5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	00021 E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/AING Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00021 E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/AING DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE SUIVANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°00070/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 27/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES ET BÂTIMENTS DE PROXIMITE AUX QUARTIERS OURO TCHEDE ZILING A MAROUA I, EN DEUX LOTS SEPARES, CAMEROUN.LOT 1 : VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERSLOT 2 : BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
2	**Reference**	03/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 30/11/2022 Lire
	Titre/objet	RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/DC/HYDRAC/CIPM/2022 DU 30/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2023 À LA SOCIÉTÉ HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES (HYDRAC S.A.)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
3	**Reference**	002/DC/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CAY5/CIPM/2023 DU 06 FEVRIER 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE DEUX MILLE (2 000) PAGNES DU 08 MARS 2023 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-03-2023
4	**Reference**	038/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 038/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/2022 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANTAUTORISATION N° 005644/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 24 NOVEMBRE 2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIRIE RURALE DE MANJO (INTER N5 – SAINT MARC DE MANJO-CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOL) D'UN LINEAIRE DE (6,25 KM), DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	01/HYD/DG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/HYD/DG/CIPM/2023 PORTANT RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/DC/HYDRAC/CIPM/2022 DU 30/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2023 A LA SOCIETE HYDRAC S.A.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	005/A/COM-ESSE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°005/A/COM-ESSE/CIPM/2023PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAON°004/AONO/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 20/01/2023(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1): CARREFOUR ESSABOUTOU;- (LOT 2): KOUTOU;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/STADL/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 09 FEVRIER 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-03-2023
8	**Reference**	002/AONO/CENEEMA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/CENEEMA/CIPM/2022 DU 03 FEVRIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET ENGINS AGRICOLE DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) AU TITRE DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-02-2023
9	**Reference**	00014 /E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/AING Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE NO 00014 /E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/AING DU 01 FEVRIER 2023 PORTANTPUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES N°00070/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 27/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES ET BÂTIMENTS DE PROXIMITE AUX QUARTIERS OURO TCHEDE ZILING A MAROUA I, EN DEUX LOTS SEPARES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	0128/CRP/MINTP/SG/DGET/CPRFC/SPM/IP5/EE1/SPMj/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N° 0128/CRP/MINTP/SG/DGET/CPRFC/SPM/IP5/EE1/SPMJ/2023 DU 31 JAN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 131/DDP/MINTP/ CSPM-PFC/2022 DU 09 MARS 2020 POUR LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET (ZIP), A LA SECURITE ROUTIERE, A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AU VIH/ SIDA, LES IST/ MST, AU PALUDISME, A EBOLA ET A LA FORMATION DES ASSOCIATIONS FEMININES A LA GESTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS, DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MINTOM-LELE-NTAM-MBALAM.FINANCEMENT : 1. BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD),ACCORD DE PRÊT BAD : NO 2000130014483 DU 08 JUIN 2017 2. REPUBLIQUE DU CAMEROUNBUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DES EXERCICES 2021ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	**Reference**	09892/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0989/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 03/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ET MARCHE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN N°106/22/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
12	**Reference**	27/DG /TRADEX/CIPM /27 du 03/02/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°27/DG /TRADEX/CIPM /27 DU 03/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°030/AOIO/TRADEX/CIPM/22 DU 28 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES BOUTEILLES DE GAZ À BUTANE COMMERCIAL À TRADEX S.A. AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	006/A/COM-ESSE/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°006/A/COM-ESSE/CIPM/2023PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANSLA DC N°002/DC/COM-ESSE/SG/CIPM/SG/2023 DU 20/01/2023(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AGRICOLE A CERTAINS GICS DE LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	001/AD/C-BONALEA/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/C-BONALEA/2023 RELATIF AU CHANGEMENT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/C-BONALEA/CIPM/2023 DU 26 JANVIER 2023 EN AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-BONALENCIPM/2023 DU 26 JANVIER 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	003/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE AU CENEEMA, AU TITRE DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-02-2023
16	**Reference**	002/DC/CIPM/MINAS/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM/MINAS/2023 DU 03 FÉVRIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-03-2023

#		RESUME DES CONSULTATIONS
17	**Reference**	003/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 du 06/02/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 06/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A BINDJEN DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-03-2023
18	**Reference**	001/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE,INDIVUELLE ACCIDENT,FRAIS FUNERAIRES ET ASSISTANCE DU PERSONNEL DU CENEEMA, AU TITRE DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-02-2023
19	**Reference**	0111/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0111/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 12 JANVIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALES DOMMAGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2022-2023-2024FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	N°D13-14/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-14/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 30 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0039/D13-257/AONO/MINSANTE/CIPM/2022POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SERVICE D'IMAGERIE DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BDEAC
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	04/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 30/11/2022 Lire
	Titre/objet	RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/DC/HYDRAC/CIPM/2022 DU 30/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2023 A LA SOCIETE HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTROLES (HYDRAC S.A.)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	0170/CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/SPM/APM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 0170/CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/SPM/APM/2023 DU 02 FEVRIER 2023 DEMANDE DE COTATIONS N° 11450/DC/MINTP/CSPM-PFC/2022 DU 27/12/2022 POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION-WAGON ET DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS (PDST).ADDITIF N°01
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	**Reference**	0001/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES A BASTOS AU COURANT DE L'EXERCICE 2023IMPUTATION : 33 0040 36 14 00FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA DGD, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-03-2023
24	**Reference**	09/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALRESTREINT N° 001/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 12 JANVIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALES DOMMAGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2022-2023-2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	0989/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N°0989/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 03/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE ET MARCHE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES N°106/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	0986/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	DECISION N00986/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 03/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE MATERIELS D'AUTOMATISME
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	**Reference**	0003/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 0003/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIERE DE NOMAYOS AU COURANT DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA DGD, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	02-03-2023
28	**Reference**	02/HYD/DG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 02/HYD/DG/CIPM/2023 PORTANT RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/DC/HYDRAC/CIPM/2022 DU 30/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE EN 2023 A LA SOCIETE HYDRAC S.A.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
29	**Reference**	0004/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°0004/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE LA DIVISION INFORMATIQUE A DOUALA AU COURANT DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA DGD, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-03-2023
30	**Reference**	0002/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, ANNEXE DE TSINGA, AU COURANT DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA DGD, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	01-03-2023
31	**Reference**	010/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 JAN 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT – NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-03-2023
32	**Reference**	002/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE SOLE (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DULITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-02-2023
33	**Reference**	001/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES A BANYA, NDOGBELE ET CENTRE ADMINISTRATIF YABASSI DANS LA COMMUNE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-02-2023
34	**Reference**	001/AONO/C-NDOM/CIPM-PCCM/2023 DU 03/02/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NDOM/CIPM-PCCM/2023 DU 03/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE NEUF (09) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-03-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
35	**Reference**	003/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NTABAKO ET A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE LAMBA- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-02-2023
36	**Reference**	004/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE COMMERCIALISATION AU MARCHE RURAL DE BONABEKE DANS LA COMMUNE DE YABASSI - DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-02-2023
37	**Reference**	002/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 du 30/01/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EP MABOMBE - MADAGASCAR - CITE … (3,4KM), DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-02-2023
38	**Reference**	004/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 06/02/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 06/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MABOMBE- PLANTATIONS (4,5 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : CREDITS TRANSFERES BIP/MINADER- EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	03-03-2023
39	**Reference**	02/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 03/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE D'AYOS AVEC TRAVAUX CONNEXES.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	03-03-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
40	**Reference**	02/AAMI/ONCC/CIPM/2023 du 01/02/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AAMI/ONCC/CIPM/2023 DU 1ER FÉVRIER 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA COUVERTURE DES RISQUES DIVERS DES LOCAUX, DU PARC AUTOMOBILE ET LA COUVERTURE SANITAIRE DU PERSONNEL DE L'ONCC ET DE LEURS FAMILLES. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DES EXERCICES 2023 ET 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-02-2023
41	**Reference**	0147/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0147/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/2022 DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 005644/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 24 NOVEMBRE 2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIRIE RURALE DE MANJO (INTER N5 – SAINT MARC DE MANJO-CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOL) D'UN LINEAIRE DE (6,25 KM), DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	01/DC/CBKA/SIGAMP/CIPM-AI-AG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONN° 01/DC/CBKA/SIGAMP/CIPM-AI-AG/2023 DU 19-01-2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE CERTAINS EQUIPEMENTS DANS LA COMMUNE DE BANKA EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-02-2023
43	**Reference**	32/DG/TRADEX/CIPM /22 du 03/02/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°32/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°030/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 28 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES BOUTEILLES DE GAZ À BUTANE COMMERCIAL À TRADEX S.A. AU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
44	**Reference**	007AONO/C-ZINA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-ZINA/CIPM/2023 DU 10/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ZAGARA-ANDIRNI (15 KM), DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	07-02-2023
45	**Reference**	009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPIVI/2()23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) AU VILLAGE DJOLEMPOUM DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA. DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-03-2023

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00021 E/2/D/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/AING DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE SUIVANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°00070/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 27/10/2022 POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES ET BÂTIMENTS DE PROXIMITE AUX QUARTIERS OURO TCHEDE ZILING A MAROUA I, EN DEUX LOTS SEPARES, CAMEROUN.LOT 1 : VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERSLOT 2 : BÂTIMENTS ET EQUIPEMENTS FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution de la République du Cameroun ;
Vu L'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La loi de finance n°2020 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu La circulaire n° 20/20/018/C/MINFI du 17/12/2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
Vu La décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
Vu Le dossier d'appel d'offres N°00070/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 du 27 octobre 2022 ;
Vu Le procès-verbal d'ouverture des offres par la CSPM en date du 06 décembre 2022 ;
Vu Le Procès-Verbal d'examen et de validation du rapport d'analyse des offres par la CSPM/PDVIR en date du 12 Janvier 2023 ;
Vu La lettre de validation N°12/N/MINMAP/CCCM-TR par la CCCM-TR en date du 24 janvier 2023.
DECIDE :

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs au dossier d'appel d'offres N°00070/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 27/10/2022 susmentionné :

Soumissionnaire	Numéro du Lot	Montants	Délai D'exécution
SOTCOCOG CAMEROUN, BP : 334 Garoua, Tel : 695 409 241, Email : infosotcocogsa@gmail.com	Lot 1	3 966 341 749 FCFA HTVA, 4 729 862 535 FCFA TTC	- Huit (08) mois
ICA SARL, BP: 14890 Yaoundé, Tel: 673 573 555 / 696 022 851	Lot 2	329 381 616 FCFA HTVA 392 787 577 FCFA TTC	- Huit (08) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/DC/HYDRAC/CIPM/2022 DU 30/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2023 À LA SOCIÉTÉ HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES (HYDRAC S.A.)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société HYDRAC S.A. , Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné pour la Demande de Cotation en procédure d'urgence n° 03/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 30/11/2022 pour la fourniture de services de gardiennage et de sécurité en 2023 à la société HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTROLES (HYDRAC S.A.) que la société **SECURITY SERVICES GROUP** B.P. : 1773 Douala, est déclarée adjudicataire de cette Demande de Cotation pour la période allant du **01er janvier au 31 décembre 2023**, pour un montant toutes taxes comprises de **47.938.500** (quarante-sept millions neuf cent trente-huit mille cinq cent) FCFA.

Le représentant de cette société est prié de prendre attache avec la société HYDRAC S.A. afin de régler les formalités d'usages.

Les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont par conséquent invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours après publication du présent communiqué auprès du secrétariat de la Direction Générale de la société HYDRAC S.A.

Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites et ne pourront plus être réclamées.

DOUALA le 30 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

COMMUNE DE YAOUNDE V

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CAY5/CIPM/2023 DU 06 FEVRIER 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE DEUX MILLE (2 000) PAGNES DU 08 MARS 2023 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 « Maitre d'Ouvrage » lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'exercice 2023, une Demande de Cotation relative à la fourniture de deux mille (2 000) pagnes du 08 Mars 2023, pour la 38ème édition de la Journée Internationale de la Femme dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Dossier de Consultation comprennent le matériel dont les caractéristiques requises sont décrites dans les Spécifications Techniques ci-jointes.

3. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

4. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, d'un montant TTC de **Vingt millions** (**20.000.000**) de francs CFA, sont financées par le Budget de la CAY5– Exercice 2023.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de la présente Demande de Cotation peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu sur présentation d'une quittance de versement des frais non remboursables de **Vingt-cinq mille (25 000)** francs CFA délivrée par la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (**07**) exemplaires dont un (**01**) original et six (**06**) copies respectivement marquées comme telles, devront être déposées au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 contre signature dans le registre, au plus tard le **03 Mars 2023** à **13** heures précises, heure locale et devront porter la mention :
DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAY5/CIPM/2023 DU 06 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE DE DEUX MILLE (2 000) PAGNES DU 08 MARS 2023 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 « *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livraison des prestations de la présente Lettre-Commande est de **Cinq** (**05**) **jours**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission de **Quatre cent mille (400 000)** Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance et dont la liste figure en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des Offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation des entreprises.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera rejetée.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des Offres aura lieu le **03 Mars 2023** à **14** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, dans la salle des Actes de la Mairie de Yaoundé 5.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du Dossier.

11. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Principaux critères éliminatoires
Absence de la Caution de Soumission ;
Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif après expiration du délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;
Non-respect des Spécifications Techniques ;
Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement *(le cas échéant)* ;
Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires ;
Modification d'une quantité du Dossier de Consultation ;
Offre financière incomplète ;

B/ Critères essentiels
Références dans les réalisations similaires (02 minimum) ;
Présentation de l'Offre ;
Délai de livraison ;
Moyens logistiques (au moins 01 véhicule de liaison) ;
CCAP complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière;
Spécifications Techniques paraphées, datées et signées

12. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura présenté une Offre conforme aux exigences administratives, aux spécifications techniques ; évaluée la moins-disante et ayant satisfait 100% des critères éliminatoires.
Toute Offre non présentée en trois (**03**) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute Offre non conforme au Règlement Particulier de la Consultation (RPC).

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5.
Pour tout acte de corruption ; bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro vert gratuit suivant 1517.

YAOUNDE le 6 Février 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 038/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/2022 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANTAUTORISATION N° 005644/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 24 NOVEMBRE 2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIRIE RURALE DE MANJO (INTER N5 – SAINT MARC DE MANJO-CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOL) D'UN LINEAIRE DE (6,25 KM), DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Pub
(ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2
portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés aup
du Ministère des Travaux Publics ;
Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiem
basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu Le Circulaire n° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au s
et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
Vu Décision N° 0000007/CAB/MINMAP du 31 Janvier 2022 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passa
des Marchés Publics de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures au Ministère des travaux Publics (CIPM-TCRI);
Vu l'autorisation N°005644/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY du 24 novembre 2022 pour le contrôle technique e
surveillance des travaux de bitumage de la voirie rurale de MANJO (INTER N5 – SAINT MARC de MANJO-CENTRE de sa
intégré de NGOL) d'un linéaire de (6,25 Km), dans le Département du MOUNGO, Région du Littoral;
Vu Le Dossier Consultation de gré à gré suivant autorisation N°005644/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY du
novembre 2022 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage de la voirie rurale de MANJO (INTER N
SAINT MARC de MANJO-CENTRE de santé intégré de NGOL) d'un linéaire de (6,25 Km), dans le Département du MOUN
Région du Littoral;
Vu L'offre du soumissionnaire ;
Vu le rapport du comité d'analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives.

DECIDE:

Article 1 : Le BET dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage de la vo
rurale de MANJO (INTER N5 – SAINT MARC de MANJO-CENTRE de santé intégré de NGOL) d'un linéaire de (6,25 Km), dan
Département du MOUNGO, Région du Littoral.

N° lot	Région	BET	Tronçon	Montant prévisionnel	Linéaire (km)	Montant en chiffre TTC lu en FCFA	Délai (mois)
Unique	Littoral	LE COMPETING	Inter N5-Saint Marc de Manjo-Centre de Santé Intégré de Ngol	35 000 000	6,25	34 999 875	06

Article 2 : Le mandataire de dudit BET attributaire est invité à se présenter, dés publication de la présente décision, à la Direc
des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

DECISION N° 01/HYD/DG/CIPM/2023 PORTANT RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 04/DC/HYDRAC/CIPM/2022 DU 30/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2023 A LA SOCIETE HYDRAC S.A.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL, MAÎTRE D'OUVRAGE
Vu la Constitution,
Vu le décret n°2007/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques,
Le décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La résolution n° 06/CA/12/2018 fixant les seuils de bons de commandes, lettres commandes et demandes de cotation de la société HYDRAC S.A. ;
La résolution n° 07/CA/12/2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société HYDRAC S.A. ;
La résolution n° 08/CA/12/2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen de Recours relatif aux marchés de la société HYDRAC S.A. ;
La résolution n° 06/CA/12/2020 du 15/12/2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société HYDRAC S.A. ;
Vu le procès-verbal de la Commission de la séance d'ouverture du 05 janvier 2023 relative à la demande de cotation en procédure d'urgence n°04/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 30 novembre 2022 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2023 à la société HYDRAC S.A.,
Vu la note n° 001/23/HYD/CIPM/fk du 05 janvier 2023, portant ouverture des plis, de la Demande de Cotation en procédure d'urgence n° 04/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 30/11/2022 pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2023 à la société HYDRAC S.A.,

Décide :

Article 1 : Le Marché relatif à la Demande de Cotation en procédure d'urgence susmentionnée est attribué à la société MOZALE Sarl, Siège Social : Rue Dika Mpondo (Akwa) B.P. : 5052 Douala, Tél. : 233.42.23.34/233.42.78.61/697.13.55.60 Fax : 233.42.23.34

- Montant mensuel HT : .....**2.599.160** (deux millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent soixante) FCFA,
- Montant total hors taxes : **31.189.920** (trente un millions cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent vingt) FCFA,
- Montant TVA : ..... **6.004.060** (six millions quatre mille soixante) FCFA,
- Montant TTC : ..... **37.193.980** (trente-sept millions cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt) FCFA.
- Période d'exécution : 1er janvier au 31 décembre 2023.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 30 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

COMMUNE ESSE

ADDITIF N°005/A/COM-ESSE/CIPM/2023PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAON°004/AONO/COM-ESSE/CIPM/2023 DU 20/01/2023(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) MINI-CENTRALES SOLAIRES DANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1): CARREFOUR ESSABOUTOU;- (LOT 2): KOUTOU;DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Attribution
	Au lieu de ... La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
	Lire plutot La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative et technique conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et une offre financière évaluée la moins-disante. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). ***NB : Aucun prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.*** **OIT, 16.Attribution** The contract will be awarded to the tenderer who, having presented an administrative offer in conformity with the File of Invitation to tender, will have provided a technical offer answering positively at least 70 % of the essential criteria and an evaluated financial offer with the lowest offer. Any offer not presented in three (03) volumes purely and will be simply rejected; it is the same for any offer nonin conformity with the Particular Regulation of Invitation to tender (RPAO). ***NB: no service provider can be awarded more than one lot.***

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2	Autres
	Lire plutot **CCAP, Article 3: Définitions et attributions** **(CCAG Article 2 complété)** **3.1. Définitions générales** **L'Autorité Contractante (AC**) est : le Maire de la Commune d'Esse ; **L 'autorit é chargée des marchés publics** est : Le Ministre Délégué à la présidence en charge des Marchés Publics. **Le Maitre d'Ouvrage** est: le Maire de la Commune d'Esse, il représente l'administration bénéficiaire des travaux; **Le Chef de service du marché** est: Le Chef Service Technique de la Mairie d'Esse, **L'Ingénieur du marché** est :Le Délégué Départemental de l'eau et de l'énergie de la Mefou et Afamba., **Le Cocontractant de l'Administration ou Titulaire du marché** est toute personne physique ou morale partie au contrat chargée de l'exécution des prestations prévues dans la Lettre Commande est :……. **RPAO, Article 10– Signature de la lettre-Commande** Après publication des résultats, le projet de marché souscrit par l'attributaire. L'attributaire dispose à cet effet d'un délai de **cinq (15) jours** ouvrables pour la souscription de la lettre-commande les commissions et de la signature par l'Autorité Contractante. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution dudit marché.

ESSE le 6 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE BOT-MAKAK

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 09 FEVRIER 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Equipement en couveuse avec alimentation a énergie solaire avec batterie à la Société Coopérative Simplifiée Agri-Village pour la promotion et l'augmentation de la production agricole au Cameroun (scoops-agrivillage), Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

2. Cout Prévisionnel

Dix millions (10 000 000) Francs CFA

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un Dossier de Demande de pré-qualification dans le domaine d'intervention de l'élevage et l'électrification.
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière et telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

4. Financement

La présente Demande de Cotation est financée par les transferts du Budget d'Investissement Public (BIP) – (MINEPIA) 2023. Le coût TTC des opérations est de : **Dix millions (10 000 000) Francs CFA**

5. Consultation du Dossier

Un Dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif de l'équipement et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Bot Makak, (**Maitre d'Ouvrage)**, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré **gratuitement à la Mairie de Bot-Makak y compris la version électronique** pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00** et **15 heures 30 mm**. Dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de Bot-Makak **au plus tard le 15 Mars 2023 à 12 heures précises** contre décharge.
5.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :
«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001/DC/R-CE/D-NK/C-BOT-MAKAK/SG/STADL/2023 DU 09 FEVRIER 2023
POUR L'EQUIPEMENT EN COUVEUSE AVEC ALIMENTATION A ENERGIE SOLAIRE AVEC BATTERIE A LA SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE AGRI-VILLAGE POUR LA PROMOTION ET L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AU CAMEROUN (SCOOPS-AGRIVILLAGE), COMMUNE DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.
"***A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement***"».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois,** incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est : **Deux cent mille (200 000) Francs CFA.**
Et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, le cautionnement de soumission devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.
Le cautionnement de soumission sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement de soumission sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement général de la demande de cotation.
Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis demande de cotation.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier demande de cotation sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bot-Makak** en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés**, à la date, heure et adresse précisées dans la Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	**Le 15 Mars 2023, à 13 heures 00 mm**
Lieu d'ouverture des plis	**Salle des Actes de la Commune de Bot-Makak**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

12. Critères d'évaluation

Critère éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire il s'agit de :
Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM.
La non-conformité du modèle de soumission ;
Note technique inférieure à 75/100 ;
L'absence de la caution de soumission ;
Critères essentiels
Présentation générale de l'offre ;
Spécifications techniques ;
Références dans les fournitures similaires ;
Délais de livraison ;
Capacité financière.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluer la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administrative requises résultants des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Bot-Makak.
NB : Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 1517 (CONAC).
Additif à la Demande de Cotation
Le Maire de la Commune de Bot-Makak dans le Département du Nyong et Kellé se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente demande de Cotation.

YAOUNDE le 6 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/CENEEMA/CIPM/2022 DU 03 FEVRIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET ENGINS AGRICOLE DU CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPERIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE (CENEEMA) AU TITRE DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA), lance en procédure d'urgence, pour le compte des exercices budgétaires 2023, 2024 et 2025, un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription de la police d'assurance Automobile et Engins Agricoles.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à la fourniture des prestationsd'assurances flotte automobile et parc engins agricoles réparties en deux (02) lots distincts comme suit :
- Lot 1 : assurance flotte automobile
- Lot 2 : assurance parc engins agricoles.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, pour chaque lot, se présente ainsi qu'il suit :

LOT	COUT PREVISIONNEL (FCFA)			
	Tranche ferme	1ère tranche conditionnelle	2ème tranche conditionnelle	
1	**20 000 000**	**30 000 000**	**30 000 000**	
2	**15 000 000**	**20 000 000**	**20 000 000**	

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) agréées par le Ministre des Finances et dûment mandatés par des compagnies d'assurance.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA), Exercice 2023, 2024 et 2025.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de d'Appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du CENEEMA à Nkolbisson, Yaoundé (au lieu dit Brigarde de Nkolbisson) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de cent mille (100 000) Francs CFA payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le **27 février 2023** à **14 heures** heure locale. Elle devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023_, EN PROCEDURE D'URGENCE,
RELATIF A LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE ET PARC ENGINS AGRICOLES DU CENEEMA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres et ne respectant pas le mode de présentation seront déclarées irrecevables.
Les offres devront être placée dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres technique, distincte de celle contenant l'offre financière.

9. Delai de Livraison

La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente-quatre (34) mois.
- Tranche ferme : dix (10) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

Les prestations concernent tous les matériels roulants propriété du CENEEMA et utilisés au siège et dans les différents services déconcentrés (Antennes et pools).

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant par lot est fixé ainsi qu'il suit :
- Lot 1 : un million six cent mille (1 600 000) Francs CFA ;
- Lot 2 : un million cent mille (1 100 000)Francs CFA.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiéesconformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies sera déclarée irrecevable et rejetée par la Commission Interne de Passation des Marchés.
En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, il s'agit notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières par la Commission Interne de Passation des Marchés du CENEEMA aura lieu le **27 février 2023** à **15 heures** précises dans la salle de réunions de ladite Commission.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires
- Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
- Absence ou Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé ;
- Absence d'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
- Non satisfaction de plus de trois (03) critères essentiels
- Absence du cautionnement de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
- Absence des états C4 et C11 des exercices 2019, 2020 et 2021 dument certifiés ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile) ;
- Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;

13.2- Critères essentiels

N°	Critères
1	Présentation générale de l'offre ;
2	Références générales du soumissionnaire ;
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
4	Description détaillée des garanties offertes ;
5	Modalités de mise en jeu de la garantie ;
6	Couverture des engagements réglementés (2019, 2020, 2021) ;
7	Couverture de la marge de solvabilité (2019, 2020, 2021) ;
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021) ;
8	

Couverture de réassurance dans la branche considérée ;

10	Facilités accordées pour une meilleure gestion de la police ;
11	Preuve d'acceptation des conditions du marché.

Les critères et sous-critères sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
Seuls les soumissionnaires ayant obtenus au moins 8 oui sur 11 seront admis pour l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Un même soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.
Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Un même soumissionnaire peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot.
Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.
NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS
- **à la CONAC au numéro suivant : 1517 »**
- **au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48**

YAOUNDE le 3 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE NO 00014 /E/2/C/MINHDU/PDVIR/RPM/ARPM/AING DU 01 FEVRIER 2023 PORTANTPUBLICATION DES RESULTATS D'APPEL D'OFFRES N°00070/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 27/07/2022 POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES ET BÂTIMENTS DE PROXIMITE AUX QUARTIERS OURO TCHEDE ZILING A MAROUA I, EN DEUX LOTS SEPARES

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Conformément aux dispositions des Directives de Passation de Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, et suivant l'Appel d'Offres National Ouvert ,

Madame Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maitre d'Ouvrage), communique les résultats de l'analyse des offres du DAO susvisé, ainsi qu'il suit :

LOT 1 : VOIRIE ET RESEAUX DIVERS :

ADJUDICATAIRE DU LOT 1 :

ENTREPRISE	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT(FCFA)	MONTANTS DES OFFRES CORRIGES (FCFA)	Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	Délais d'exécution
SOTCOCOG CAMEROUN, BP : 334 Garoua, Tel : 695 409 241, Email: infosotcocogsa@gmail.com	4 193 446 055 F CFA HTVA 5 000 684 421 F CFA TTC Rabais 2%	Rabais 2%= 80 945 750 F CFA Montant après rabais : 3 966 341 749 F CFA HTVA 4 729 862 535 F CFA TTC	3 966 341 749 FCFA HTVA, 4 729 862 535 FCFA TTC	Huit (08) mois

ENTREPRISE	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT(FCFA)	MONTANTS DES OFFRES CORRIGES (FCFA)	OBSERVATIONS
RAZEL CAMEROUN, BP: 11 306 Yaoundé , Tel: 233 43 42 01	5 789 288 496 F CFA HTVA 6 903 726 531 F CFA TTC	5 789 540 496 F CFA HTVA 6 903 726 531 F CFA TTC	Offre conforme, mais pas moins disante

AUTRE SOUMISSIONNAIRE EVALUE DU LOT 1 :

SOUMISSIONNAIRE NON RETENU DU LOT 1:

ENTREPRISE	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT(FCFA)	MONTANTS DES OFFRES CORRIGES (FCFA)	OBSERVATIONS
Groupement ASPROTECH/MEDCOM, BP : 8228 Yaoundé, Tel : 699 77 86 72/676 29 76 26, Email:, Ebenezere_tagankou@aprotech.com	3 889 985 310 F CFA HTVA 4 638 807 482 F CFA TTC	3 857 585 310 F CFA HTVA 4 600 170 482 F CFA TTC	Eliminé pour fausse déclaration et falsification

LOT 2 : BATIMENTS ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITE

ADJUDICATAIRE DU LOT 2 :

NOM ET ADRESSE	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT	MONTANTS DES OFFRES CORRIGES	Montant du Marché	Délais d'exécution
ICA SARL, BP: 14890 Yaoundé, Tel: 673 573 555 / 696 022 851	348 927 580 F CFA HTVA 416 096 139 F CFA TTC Rabais 1.5%	Rabais de 1.5%= 5 015 964 F CFA Montant après rabais : 329 381 616 CFA HTVA 392 787 577 F CFA TTC	329 381 616 FCFA. 392 787 577 FCFA TTC	Huit (08) mois

AUTRES SOUMISSIONNAIRES EVALUES DU LOT 2 :

NOM ET ADRESSE	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT	MONTANTS EVALUES DES OFFRES (FCFA)	OBSERVATIONS
M3 CONSTRUCTION BP : 3342 Yaoundé Tel : 694 50 26 07 Email : mb_construction@yahoo.fr	365 326 700 F CFA HTVA 435 652 090 F CFA TTC	345 326 700 F CFA HTVA 411 802 090 F CFA TTC	Offre conforme, mais pas moins disante
DTZ ENGENEERING BP: Tel: Email :	355 148 400 F CFA HTVA 423 514 467 F CFA TTC	355 148 400 F CFA HTVA 423 514 467 F CFA TTC	Offre conforme, mais pas moins disante
2er BP : 8 075 Yaoundé Tel : 243 15 82 43 Email: btp.2er@yahoo.fr	445 333 505 HTVA 531 060 205 F CFA TTC	419 133 505 F CFA HTVA 499 816 705 F CFA TTC	Offre conforme, mais pas moins disante
COPRES SARL BP : 20015 Yaoundé Tel : 675 24 93 90 Email:	429 577 488 F CFA 512 271 154 F CFA TTC	429 577 488 C CFA HTVA 512 271 154 F CFA TTC	Offre conforme, mais pas moins disante
BUILPABUSCO BP : 12 530 Douala-Cameroun Tel : 233 431 737/699 517 200 Email : building.partnesco@yahoo.fr	431 536 000 F CFA HTVA 514 606 680 FCFA TTC	431 536 000 F CFA HTVA 514 606 680 FCFA TTC	Offre conforme, mais pas moins disante

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS DU LOT 2 :

NOM ET ADRESSE	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT	MONTANTS EVALUES DES OFFRES (FCFA)	OBSERVATIONS
Groupement AMNE Group/ETS NANOU BP : 518 Maroua Tel : 691 287 050/650 389 789 Email :	314 117 725 FCFA HTVA 374 585 387 F CFA TTC	/	Offre non conforme

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ RADIO/PRESSE N° 0128/CRP/MINTP/SG/DGET/CPRFC/SPM/IP5/EE1/SPMJ/2023 DU 31 JAN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 131/DDP/MINTP/ CSPM-PFC/2022 DU 09 MARS 2020 POUR LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET (ZIP), A LA SECURITE ROUTIERE, A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AU VIH/ SIDA, LES IST/ MST, AU PALUDISME, A EBOLA ET A LA FORMATION DES ASSOCIATIONS FEMININES A LA GESTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS, DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MINTOM-LELE-NTAM-MBALAM.FINANCEMENT : 1. BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD),ACCORD DE PRÊT BAD : NO 2000130014483 DU 08 JUIN 2017 2. REPUBLIQUE DU CAMEROUNBUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DES EXERCICES 2021ET SUIVANTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics communique :
Conformément aux dispositions de la demande de propositions N°131/DDP/MINTP/ CSPM-PFC/2022 du 09 mars 2020 po sensibilisation des populations de la zone d'influence du projet (ZIP), à la sécurité routière, à la protection de l'environnement, au SIDA, les IST/ MST, au paludisme, à Ebola et à la formation des associations féminines à la gestion des activités génératrice revenus, dans le cadre du projet d'aménagement de la route MINTOM-LELE-NTAM-MBALAM.

Le résultat de ladite demande de proposition se présente comme suit :

Soumissionnaire retenu				
Type d'intervention	**Noms et Adresses du prestataire**	**Montant HTVA corrigé (FCFA)**		**Délais d'exécuti (mois)**
		En chiffre	**en lettre**	
SENSIBILISATION DES POPULATIONS DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET (ZIP)	ECTA BTP Sarl Certifié ISO 9001 :2008 BP: 785 Yaoundé Cameroun, Tel (237)22 22 00 87 /22 22 04 65 FAX : (237) 22 22 91 16 E-mail : contact@ecta-btp.com Site Web : www.ecta-btp.com	129 255 000	Cent vingt-neuf million deux cent cinquante-cinq mille	24

Soumissionnaires non retenu		
01	Groupement GIMERC Sarl ETS/ TFM INTERNATIONAL	Offre financière non moins disante
02	Groupement ENAG SARL - ASSOCIATION CEPEDIC	Offre financière non moins disante
03	Groupement INTERACTIV CONSULTING/ MOTO ACTION	Offre financière non moins disante

Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoi Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour **la demande de propositions** ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus peu passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés des Proje Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°0989/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 03/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES ET MARCHE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN N°106/22/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert38) lots de groupes électrogènes pour les usines d'égrénage SODECOTON

Considérant La Lettre N°004/23/SDCC/CIPM du 27 janvier 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande et marché relatifs à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	TSP SYSTEMS CAMEROUN B.P 12 027 Douala	96 592 500	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	RW KING B.P 4022 Douala	93 936 087	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
3	SAE (SYSTEMES & APPLICATIONS ELECTRONIQUES) BP 1131Douala	286 498 841	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

TRADEX S.A

DECISION N°27/DG /TRADEX/CIPM /27 DU 03/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°030/AOIO/TRADEX/CIPM/22 DU 28 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES BOUTEILLES DE GAZ À BUTANE COMMERCIAL À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;
Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert n°030/AOIO/TRADEX/CIPM/22 du 28 novembre 2022, relatif à la fourniture des bouteilles de gaz à butane commercial à TRADEX S.A. au Cameroun ;
Considérant le procès-verbal n°161/CIPM-TRADEX/2022 du 30 décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres International Ouvert susvisé ;
Considérant la correspondance n°01/TRADEX/PCA/2023 du 31 janvier 2023 du Président du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A., approuvant la proposition d'attribution de l'Appel d'Offres International Ouvert susvisé, conformément à la résolution n°368/2019 du Conseil d'Administration de TRADEX S.A. portant délégation de pouvoirs au PCA dans le cadre de la passation des marchés de TRADEX S.A. dont les montants sont supérieurs à 250 000 000 FCFA TTC.

D E C I D E :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres International Ouvert n°030/AOIO/TRADEX/CIPM/2022 du 28 novembre 2022, pour le montant ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT (FCFA)	MONTANT (EUROS)
EVAS EV ALETLERI SAN A.S.	Huit cent cinquante-sept millions cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-onze (**857 145 571**)	Un million trois cent six mille sept cent dix (**1 306 710**)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 3 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE ESSE

ADDITIF N°006/A/COM-ESSE/CIPM/2023PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANSLA DC N°002/DC/COM-ESSE/SG/CIPM/SG/2023 DU 20/01/2023(EN PROCEDURE D'URGENCE)POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AGRICOLE A CERTAINS GICS DE LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. *15.1* ***Critères éliminatoires*** Il s'agit notamment : - Absence de caution de soumission ; - Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée - Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ; - L'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ; - Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié. *15.2* ***Critères essentiels*** Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront sur : Références de l'entreprise ; Qualification du personnel ; Matériel ; Méthodologie et organisation ; Acceptation des clauses du contrat ; Présentation Générale des offres.

1	Critères d'évaluation

Lire plutot

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères de conformité (administrative, Technique et Financière).

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée
- Dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique, moins de 70% d'éléments positifs ;
- L'absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 h après la date d'ouverture des plis ;
- Omission dans le Bordereau des prix ou le Devis quantitatif de l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

15.2 les critères de conformité

a) **ADMINISTRATIVE**

Le dossier Administratif devra comporter les pièces suivantes:
La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée (Fiscal et Communal) et signée (suivant modèle joint) datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres;
Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;
Une quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **Dix mille (10 000) francs CFA** non remboursable;
La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **Cent Vingt Mille FCFA (120 000)** d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établie par une banque de premier ordre (article 90.4 CMP) ;
Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation(ARMP);
Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (APS) certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse;
une copie certifiée conforme de l'attestation de non-redevance délivrée par le Centre des Impôts territorialement compétent;
Une copie certifiée du registre de commerce en cours de validité ;
Le plan de localisation timbré (timbre fiscal) ;
Attestation d'immatriculation timbrée (timbre fiscal) ;
Attestation de visite de site signée par le Maitre d'Ouvrage ou sur l'honneur par le candidat.

b) **TECHNIQUE**

1. REFERENCE

1.1 Une référence d'un montant minimum de cinq (5) millions et datant de moins de trois (03) ans, qui prouve que le soumissionnaire a déjà eu à exécuter une prestation dans le domaine des Approvisionnements Généraux (1ère, 2ème et dernière page + PV de réception ou une Attestation de bonne fin) ;

2. PROSPECTUS :

2.1 Présence des prospectus en couleur dans tous les documents (original et copies) ;
2.2 Prospectus conformes aux spécifications techniques ;
2.3 Prospectus laissant apparaitre de manière lisible la marque et la référence des appareils ;
2.4 l'Autorisation sur l'honneur signée du soumissionnaire, permettant à l'Autorité contractante de requérir les renseignements à l'effet de vérifier l'authenticité des documents fournis ;

3. SERVICE APRES-VENTE

3.1 L'Engagement sur l'honneur du Co-contractant à assurer pendant **six mois**, le service après-vente du matériel après livraison, aux frais du prestataire ;

4. PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE

4.1Offre présentée sous la forme d'un document unique ;
4.2 Les parties séparées par les intercalaires de couleurs ;
4.3 Annonces des différentes parties

c) **FINANCIERE**

1. La lettre de soumission rédigée selon le modèle joint, timbrée (communal et fiscal) au tarif en vigueur, signée et datée ;
2. le descriptif des fournitures ;
3. Le bordereau des prix unitaires rempli et signé selon le modèle ;
4. Le devis quantitatif et estimatif rempli, daté et signé selon le modèle ;
5. Les spécifications techniques du matériel ;
6. La capacité financière d'autofinancement doit couvrir au **moins la moitié du montant prévisionnel.**

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot **1. CCAP, Article 3: Définitions et attributions (CCAG Article 2 complété)** **3.1. Définitions générales** **. L'Autorité Contractante (AC**) est : **le Maire de la Commune d'Esse**. Il passe la Lettre Commande, veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des Marchés Publics et à l'organisme chargé de la régulation ; **. L'autorité chargée des marchés publics** est : **Le Ministre chargé des Marchés Publics**. Il organise et veille au bon fonctionnement du système des marchés publics. Le MINMAP exerce le contrôle externe; . **Le Maitre d'Ouvrage** est: le **Maire de la Commune d'Esse**, il représente l'administration bénéficiaire des travaux; . **Le Chef de service du marché** est: le **Chef de Service de la Mairie d'Esse**, accrédité par le Maître d'Ouvrage pour une assistance générale à caractère administratif, financier et technique aux stades de la définition, de l'élaboration et de la réception des prestations, objet de la Lettre Commande. . **L'Ingénieur du marché** est : le Délégué d'Arrondissement d'Esse-MINADER. . **Le Cocontractant de l'Administration ou Titulaire de la lettre commande** est toute personne physique ou morale partie au contrat chargée de l'exécution des prestations prévues dans la Lettre Commande est :…… **2. OIT, 20- Additives to the call of offers** The Mayor of the Township of ESSE reserves the right, in case of necessity, to bring all other ulterior modification useful to the present call of offers. **NB: ALL ESTABLISHED CORRUPTION TENTATIVE OR FACTS OF BAD PRACTICES SHOULD BE SIGNALLED IN WRITING AND TELEPHONIC MESSAGING TO THE MINISTER DELEGATED TO THE PRESIDENCY OF REPUBLIC LOADS SOME WALKS PUBLICS WITH COPIES TO THE PRESIDENT OF THE COMMISSION NATIONAL ANTI-CORRUPTION (CONAC) TO THE FOLLOWING TOLL-FREE NUMBERS: 673 20 57 25/699 37 07 48.** contact **OF CONAC** at the toll-free number: **1517**

ESSE le 6 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE BONALÉA

ADDITIF N°001/AD/C-BONALEA/2023 RELATIF AU CHANGEMENT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/C-BONALEA/CIPM/2023 DU 26 JANVIER 2023 EN AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/C-BONALENCIPM/2023 DU 26 JANVIER 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Maire de la Commune de Bonalea, Autorite Contractante, porte a la connaissance des potentiels soumissionnaires que l'Avis a consultation N°01/AC/C-BONALEA/CIPM/2023 du 26 JANVIER 2023 pour la fourniture du vehicule de fonction du Maire dans la Commune de Bonalea, Departement du Moungo, Region du Littoral est change en **Avis d'Appel d'offres N°05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2023 du 26 janvier 2023 pour la fourniture d'un vehicule Type station Wagon 4x4 dans la Commune de Bonalea, Departement du Moungo, Region du Littoral,** Les frais d' acquisition du DAO seront de **50 000 FCFA** au lieu de **30 000 FCFA.** Le reste sans changement.

BONALEA le 3 Février 2023

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE AU CENEEMA, AU TITRE DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du CENEEMA, lance en procédure d'urgence, pour le compte des exercices budgétaires 2023, 2024, 2025, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'une société de gardiennage en vue de la sécurisation des locaux du CENEEMA.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à exécuter dans le présent Appel d'Offres se trouve dans les Termes De Références (TDRs) et sont décomposées comme suit :
- Poste n°1 : Locaux du CENEEMA (siège et antenne de nanga-eboko) ;
- Poste n°2 : Logement du Directeur Général ;
- Poste n°3 : Logement du Président du Conseil d'Administration

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, pour chaque lot, se présente ainsi qu'il suit :

COUT PREVISIONNEL (FCFA)		
Tranche ferme	**1ère tranche conditionnelle**	**2ème tranche conditionnelle**
25 000 000	**30 000 000**	**30 000 000**

4. Participation et origine

La participation du présent Avis de Consultation est ouverte à toutes les sociétés de gardiennage agréées par le Président de la République, installées au Cameroun et justifiant des compétences dans le domaine du gardiennage et de sécurisation.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA), Exercices 2023, 2024 et 2025

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du CENEEMA à Nkolbisson-Yaoundé (au lieu dit Brigade de Nkolbisson), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de cent mille (100 000) Francs CFA payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le **28 février 2023** à **13 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 du 03 FEVRIER 2023
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GARDIENNAGE AU CENEEMA, AU TITRE DES EXERCICES 2023, 2024 et 2025« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation seront déclarées irrecevables.
Les offres devront être placée dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres technique, distincte de celle contenant l'offre financière.

9. Delai de Livraison

La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de : Trente-quatre (34) mois divisés en trois (03) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations :
- Tranche ferme : dix (10) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er ordre, agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de 1 700 000 (*un million sept cent mille*) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres, acquitté à la main par le banquier ou l'assureur émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies sera déclarée irrecevable et rejetée par la Commission Interne de Passation des Marchés.
En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, il s'agit notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières par la Commission Interne de Passation des Marchés du CENEEMA aura lieu le **28 février 2023** à **14 heures** précises dans la salle de réunions de ladite Commission.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de régularisation d'au plus 48 heures accordé ;
b) Absence de caution de soumission àl'ouverture des offres ;
c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
d) Absence d'agrément à l'exercice de l'activité de gardiennage ;
e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
f) Non satisfaction de plus de 2 critères essentiels.

12.2- Critères essentiels
- *Présentation de l'offre*
- *Capacité financière*
- *Qualification et références générales de l'Entreprise*
- *Références spécifique de l'entreprise*
- *Moyens logistiques*
- *Moyens humains*
- *Méthodologie, organisation et compréhension des TDRs*
- *Connaissance des sites des prestations*
- *Acceptation des conditions du CCAP et des TDRs.*

14. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de passation des Marchés, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été retenue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.
NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS
- **à la CONAC au numéro suivant : 1517 »**
- **au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48**

YAOUNDE le 3 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CIPM/MINAS/2023 DU 03 FÉVRIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement en mobilier de bureau des services centraux, le Ministre des Affaires Sociales, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour une demande de cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation visent la fourniture et l'installation de :

- 01 (un) fauteuil directeur;
- 02 (deux) fauteuils sous-directeur ;
- 04 (quatre) fauteuils chef service ;
- 10 (dix) fauteuils de bureau pour cadre;
- 15 (quinze) bureaux pour cadre;
- 10 (dix) chaises de réception :
- 05 (cinq) réfrigérateurs ;
- 05 (cinq) armoires de rangement ;
- 05 (cinq) téléviseurs ;
- 10 (dix) climatiseurs ;
- 02 (deux) relieuses perforeuses manuelles.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **F CFA 18 000 000 TTC**

4. Allotissement

La présente demande de cotation est constituée d'un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et en règle de leurs obligations administratives et fiscales

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de consultation pour une demande de cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Affaires Sociales.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation physique peut être consulté par les soumissionnaires aux heures ouvrables auprès du Ministère des Affaires Sociales - Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; Porte 24 - Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68.
La version électronique est disponible sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication de la présente Demande au Service des Marchés Publics ; Porte 24, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de quarante (40.000) Francs CFA.
Il est également possible d'obtenir le DC par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le payement des frais d'achat du DC.

9. Remises des offres

L'offre comportant les pièces administratives, les propositions techniques et financières rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics, Porte 24 au plus tard **le 07 mars 2023 , à 14 heures précises, heure locale**, elle devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N°002/DC/CIPM/MINAS/2023 du 03 Février 2023 pour l'équipement en mobilier de bureau au profit des services centraux du Ministère des Affaires Sociales. Financement : BIP/MINAS/2023.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de démarrer l'exécution des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de 1ère catégorie ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances dont le montant est de : **trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au- delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au Règlement Particulier de Demande de Cotation. Toute offre non-conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation pour une demande de cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps aura lieu le **07 mars 2023 à 15 heures** dans la salle de Conférences du Ministère des Affaires Sociales par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Le système d'évaluation des offres portera sur les critères ci-dessous :
• Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires de la Demande de Cotation sont les suivants :
a. Fausses déclarations ou pièces falsifiées;
b. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai supplémentaire de 48 heures accordées, le cas échéant;
c. Absence de caution de soumission ;
d. Absence de délai de livraison dans la lettre de soumission ;
e. Absence de prospectus ou de fiche technique d'une fourniture dans le dossier technique ;
f. Note technique inférieure à 11/11 de oui ;
g. Présence sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le Ministre chargé des marchés publics ;
h. Capacité financière inférieure à FCFA 7 000 000 (sept millions) ;
i. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS pour la soumission des offres en ligne;
j. Non-respect des formats des fichiers requis pour la soumission des offres en ligne.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant proposé une offre technique conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et dont l'offre financière est jugée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics (Téléphone : 222 23 06 81/222 23 05 68) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm.
N.B : « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 3 Février 2023

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE NKONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 06/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A BINDJEN DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public des crédits transfères du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Maire de la Commune de NKONDJOCK, autorité contractante,lance en procédure d'urgence, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour les **travaux de construction d'un magasin de stockage à BINDJEN dans la Commune de NKONDJOCK, Département du Nkam, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction d'un bâtiment constitué d'un Hall de stockage, d'un bureau et d'un magasin annexe. Tous les corps d'état prévus sont détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie en Élévations ;
- Charpente et couverture ;
- Menuiseries bois et métalliques ;
- Revêtements et Peinture ;
- Électricité ;
- Vitrerie ;
- VRD et divers.
- Équipements et support de stockage

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux **Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun**, assujetties au régime fiscaletdisposant des capacités techniques et financières requises**.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les crédits transférés du **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Exercice budgétaire 2023,** Autorisation de dépense : _____**,** Imputation budgétaire : _____**.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat General de la Mairie de la Commune de Nkondjock** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres ou a la délégation départementale du Minmap du Nkam.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat General de la Mairie de la Commune de Nkondjock** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille francs (40 000)francs CFA** , payable à la Recette Municipale de Nkondjock.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat General de la Mairie de la Commune de Nkondjock au plus tard 02/03/2023 à 10 heures**, et devra porter la mention:

AVIS D'*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE*
N°003/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 *du 06/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A BINDJEN DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03)mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer**.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit **cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura **lieu le 02/03/2023 à 11 heures dans salle des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Nkondjock à l'Hôtel de Ville de Nkondjock.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1. Principaux critères éliminatoires

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce) ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas abandonné de chantier ces trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;

- Note technique inférieure au seuil minimal requis **(80%).**

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;

- Non-conformité du modèle de soumission ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;

- Sous-détail des prix unitaires incohérent.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre;

- Expérience du personnel de l'entreprise ;

- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels;

- Proposition technique et planning d'exécution des travaux;

- Situation financière supérieur ou égale à la **moitié** du coût prévisionnel du projet, Références de l'entreprise et

Chiffre d’affaire annuel et le Bilan certifiée de l’Exercice précédent de l’Entreprise.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante, n'ayant pas de prix anormalement bas et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 joursà partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NKONDJOCK au numéro de téléphone : **6 77479510**

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit **1517**.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics

Additif à l'Avis de consultation

Le Maitre d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier d'Appel d'Offres.

NKONDJOCK le 6 Février 2023

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'EXPÉRIMENTATION DU MACHINISME AGRICOLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE,INDIVUELLE ACCIDENT,FRAIS FUNERAIRES ET ASSISTANCE DU PERSONNEL DU CENEEMA, AU TITRE DES EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du CENEEMA, lance en procédure d'urgence, pour le compte des exercices budgétaires 2023, 2024, 2025, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la souscription de la police d'assurance maladie, individuelle accident, frais funéraires et assistances du personnel du CENEEMA.

2. Consistance des prestations

Finances et dûment mandatés par des compagnies Les prestations, objet du présent Appel d'Offres portent sur la couverture en assurance maladie du personnel du CENEEMA.
Elle couvre :

- Les consultations et les visites médicales ;

- Les frais médicaux ;

- Les frais pharmaceutiques (y compris vitamines, compléments alimentaires et fortifiants prescrits dans le cadre d'une thérapie) ;

- Les frais d'analyses médicales ;

- Les frais d'hospitalisation ;

- Les frais d'actes de spécialités telles que radiologie, vaccination, électrothérapie ;

- Les dialyses ;

- Les frais de trithérapie ;

- Les maladies chroniques ;

- Les frais de sanatorium et de préventorium ;

- Les frais de lunetterie ;

- Soins dentaires;

- Les frais de maternité ;

- Une couverture contre toutes les maladies, y compris les infections liées au VIH, le paludisme, le cancer, ou toute autre affection particulière ;

- Les frais de rééducation, kinésithérapie et physiothérapie ;

- Les frais d'échographie, mammographie ;

- Visite systématique annuelle de santé (glycémie, urée-créatine, BU, RX thorax)

NB : En plus des prestations ci-dessus, le groupe 1 bénéficiera des prestations ci-après :

- Les frais chirurgicaux ;

- Les frais d'analyses de laboratoires ou travaux exécutés dans les laboratoires autorisés ;

- Les soins à l'étranger (uniquement le Directeur Général).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **cent vingt millions (120 000 000) FCFA** TTC soit 40 000 000 FCFA pour la tranche ferme et 80 000 000 FCFA pour les tranches conditionnelles.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) agréées par le Ministre des d'assurance.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA), Exercices 2023, 2024 et 2025.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du CENEEMA à Nkolbisson-Yaoundé (au lieu dit Brigade de Nkolbisson), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de cent mille (100 000) Francs CFA payable dans le compte spécial de l'ARMP CAS-ARMP N°335 9880000-89 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction Générale du CENEEMA, sise à Nkolbisson Tél : 222 22 33 54, B.P. 1040 Yaoundé au plus tard le **27 février 2023** à **13 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CENEEMA/CIPM/2023 du 03 FEVRIER 2023
POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE,INDIVUELLE ACCIDENT,FRAIS FUNERAIRES ET ASSISTANCE DU PERSONNEL DU CENEEMA, AU TITRE DES EXERCICES 2023, 2024 et 2025« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt et les offres ne respectant pas le mode de présentation seront déclarées irrecevables.
Les offres devront être placée dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres technique, distincte de celle contenant l'offre financière.

9. Delai de Livraison

La période de couverture maximum prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de : Trente-six (36) mois divisés en trois (03) tranches comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations :
- Tranche ferme : douze (12) mois
- Première tranche conditionnelle : douze (12) mois
- Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1er ordre, agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de 2 400 000 (*deux millions quatre cent mille*) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres, acquitté à la main par le banquier ou l'assureur émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies sera déclarée irrecevable et rejetée par la Commission Interne de Passation des Marchés.
En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, il s'agit notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps.
L'ouverture des offres administratives et des offres techniques par la Commission Interne de Passation des Marchés du CENEEMA aura lieu le **27 février 2023** à **14 heures** précises dans la salle de réunions de ladite Commission.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
L'ouverture des Offres financières se fera dans la même salle de reunions du CENEEMA à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

1. Fausses déclarations, falsification des documents ou substitution ;
2. Dossier Administratif non-conforme après un délai de 48 heures accordé dès l'ouverture des plis;
3. Absence d'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
4. Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
5. Absence du cautionnement de soumission ;
6. Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
8. Absence des états C4 et C11 des exercices 2019, 2020 et 2021 dument certifiés ;
9. Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
10. Présence d'informations financières dans l'offre technique.

Critères essentiels

N°	Critères	Notation (points)
1	Présentation générale de l'offre	**05**
2	Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	**10**
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	**15**
4	Description détaillée des garanties offertes	**10**
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	**15**
6	Couverture des engagements règlementés	**10**
7	Couverture de la marge de solvabilité	**10**
8	Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	**10**
9	Couverture de réassurance dans la branche considérée	**10**
10	Qualité de service du soumissionnaire	**05**
TOTAL		**100**

14. Attribution

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 80 points sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres, seront retenues pour l'évaluation des offres financières. L'ouverture de ces offres financières se feront en présence des soumissionnaires concernés.

$$NF = \frac{Mn \times 100}{Moc}$$

La note financière « NF » sera calculée selon la formule suivante :

Avec « Mn » le montant de l'offre complète, conforme et moins distante et « Moc » le montant de l'offre considérée.

La note finale sera calculée de la manière suivante :80% de la note Technique + 20% de la note Financière.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole Tél : 222 22 33 54.
NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS
- **à la CONAC au numéro suivant : 1517 »**
- **au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48**

YAOUNDE le 3 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEBANDE BATE EPSE EKOTTO MINKOUNA ANDREE CAROLINE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°0111/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 12 JANVIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALES DOMMAGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2022-2023-2024FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°009/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 06/02/2023, déclarées attributaires suivant chaque lot du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	**Soumissionnaires**	**Montant** (FCFA TTC)	**Délai** (en mois)
1	**NSIA ASSURANCES** *BP :* 2759 Douala *;* *Tél. : (237)* 233 502 700 /698 356 318	**540 000 210**	**36**
2	**CHANAS ASSURANCES** *BP :* 109 Douala *;* *Tél. : (237)* 679 803 983 /699 302 713	**67 501 113**	**36**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5ème étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Lots	**Soumissionnaires**	**Motifs d'élimination**

1	**ATLANTIQUE ASSURANCES**	Note technique inférieure à 76,67%, Note financière inférieure au minimum exigé par le DAO
	CHANAS ASSURANCES	Classé 2e après examen des notes techniques et financières
	ZENITH INSURANCE	Non respect du tarif minimum officiel obligatoire RC automobile), Offre financièreinférieure au minimum exigé par le DAO
2	**ATLANTIQUE ASSURANCES**	Note technique inférieure à 76,67%
	NSIA ASSURANCES	Classé 2e après examen des notes techniques et financières

DOUALA le 6 Février 2023

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-14/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 30 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0039/D13-257/AONO/MINSANTE/CIPM/2022POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU SERVICE D'IMAGERIE DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BDEAC

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :
Par Décision N°0151 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 26 JANVIER 2023
L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Travaux de réhabilitation du Service d'imagerie de l'hôpital Central de Yaoundé	FH SERVICES Tel : 699 101 886	173 096 600	04 mois	Attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Janvier 2023

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/DC/HYDRAC/CIPM/2022 DU 30/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BATIMENTS ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2023 A LA SOCIETE HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTROLES (HYDRAC S.A.)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la Société HYDRAC S.A. , Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné pour la Demande de Cotation en procédure d'urgence n° 004/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 30/11/2022 Pour la Fourniture de services de nettoyage des bâtiments et de l'entretien des espaces verts en 2023 à la Société (HYDRAC S.A**.)** que la société MOZALE Sarl B.P. : 5052 Douala, est déclarée adjudicataire de cette Demande de Cotation pour la période allant du **01er janvier au 31 décembre 2023**, pour un montant toutes taxes comprises de de **37.193.930** (trente-sept millions cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt) FCFA.

Le représentant de cette société est prié de prendre attache avec la société HYDRAC S.A. afin de régler les formalités d'usages.

Les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus sont par conséquent invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours après publication du présent communiqué auprès du secrétariat de la Direction Générale de la société HYDRAC S.A.

Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites et ne pourront plus être réclamées.

DOUALA le 30 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE DE RADIO/PRESSE N° 0170/CRP/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/SPM/APM/2023 DU 02 FEVRIER 2023 DEMANDE DE COTATIONS N° 11450/DC/MINTP/CSPM-PFC/2022 DU 27/12/2022 POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES DE TYPE 4X4 STATION-WAGON ET DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS (PDST).ADDITIF N°01

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS INVITE TOUTES LES ENTREPRISES DE LA LISTE RESTREINTE DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11450/DC/MINTP/CSPM-PFC/2022 DU 27/12/2022 **POUR L'ACQUISITION DES VEHICULES DE TYPE 4x4 STATION-WAGON ET DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TRANSPORTS (PDST) ,** À PASSER RETIRER DÈS PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUÉ, L'ADDITIF N°01 DISPONIBLE AU SECRETARIAT DE LA CELLULE DES APPELS D'OFFRES SITUÉE AU DEUXIÈME ÉTAGE (PORTE 210) DE L'IMMEUBLE R+3, ABRITANT CERTAINS SERVICES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, SIS À L'ENCEINTE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DU CENTRE À YAOUNDÉ./-

YAOUNDE le 2 Février 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES A BASTOS AU COURANT DE L'EXERCICE 2023IMPUTATION : 33 0040 36 14 00FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA DGD, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
33 0040 36 14 00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance pour le compte de sa structure une consultation relative à la réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage du siège de la Direction Générale des Douanes à Bastos pour le compte de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cette consultation comprennent l'entretien et le nettoyage des bureaux, de la cour, des toilettes, des magasins, des couloirs, des terrasses et tout autre espace du siège de la Direction Générale des Douanes à Bastos**.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix-huit millions (18 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations de cette consultation sont constituées en **un seul lot**.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à tous les fournisseurs locaux, juridiquement et financièrement autonomes installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le budget de fonctionnement de la Direction Générale des Douanes, Programme 032 exercice budgétaire 2023, Imputation : **33 0040 36 14 00**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes,annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes,Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, porte 108, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108 au plus tard **le 1ER MARS 2023 à 13 Heures précises, heure locale** et devra porter la mention :
DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°0001/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES A BASTOS AU COURANT DE L'EXERCICE 2023.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation s'effectueront au siège de la Direction Générale des Douanes à Bastos pendant une période de 12 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la Demande de Cotation, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de : **trois cent soixante mille (360 000) FCFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les autorités compétentes, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un seul** temps et aura lieu le **1er mars 2023** à **14 Heures** précises, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Direction Générale des Douanes, dans la salle des réunions de l'annexe de Tsinga.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect d'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
1 Critères éliminatoires
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission dès l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Absence d'une pièce dans l'offre financière ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.
2 Critères essentiels
Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après.
- Références du prestataire dans les travaux similaires au cours des trois dernières années (au moins deux contrats : 1ere et dernière page du contrat assortis du PV de réception et des pages de devis) et dont le montant cumulé minimum s'élève à dix millions (10 000 000) francs CFA TTC ;
- Capacité de financement d'un montant au moins égal à 9 000 000 F CFA ;
- Matériel de travail : aspirateurs, balais, brosses, brouettes, raclettes, etc ;
- Méthodologie et organisation du travail ;
- Le personnel clé ;
- Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-Commande :
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) rempli, paraphé, signé et daté portant la mention « Lu et approuvé » ;
- Descriptif des prestations paraphé, signé et daté.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de consultation et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108.
Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalées auprès de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : (+237) 673 205 725 et 699 370 748.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°009/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALRESTREINT N° 001/AONR/CUD/CIPM/2022 DU 12 JANVIER 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALES DOMMAGES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA POUR LES EXERCICES 2022-2023-2024

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,
Vu la Constitution ;
Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 001/AONR/CUD/CIPM/2022 du 12 Janvier 2022 pour la souscription des polices d'assurance automobile et Globales Dommages de la Communauté Urbaine de Douala-Lot n°2 :Globale Dommages;
Considérant le procès-verbal de la séance du …… de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du …… de la sous-commission d'analyse des Offres ;
Considérant le procès-verbal de la séance du 19 Décembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
Considérant la proposition d'attribution N°071/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 19 Décembre 2022 ;
Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	**NSIA ASSURANCES** *BP :* 2759 Douala *;* *Tél. : (237)* 233 502 700 /698 356 318	**540 000 210**	**36**
2	**CHANAS ASSURANCES** *BP :* 109 Douala *;* *Tél. : (237)* 679 803 983 /699 302 713	**67 501 113**	**36**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 6 Février 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°0989/22/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 03/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE ET MARCHE RELATIFS A L'APPEL D'OFFRES N°106/22/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS DE GROUPES ELECTROGENES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°106/22/AOIO/SDCC/CIPM du 23/11/2022 pour la fourniture de trois (03) lots de groupes éléctrogènes pour les usines d'égrénage de la SODECOTON

Considérant La Lettre N°004/23/SDCC/CIPM du 27 janvier 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande et marchérelatiifs à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	TSP SYSTEMS CAMEROUN B.P12027 Douala	96 592 500	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
2	RW KING B.P 4022 Douala	93 936 087	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.
3	SAE (SYSTEMES & APPLICATION ELECTRONIQUES) BP 1131 Douala	286 498 841	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N00986/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 03/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE MATERIELS D'AUTOMATISME

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°110/22/AOIO/SDCC/CIPM du 08/12/2022 pour la fourniture d'un lot de matériels d'automatisme

Considérant La Lettre N°002/23/SDCC/CIPM du 27 janvier 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société ci-après est retenue comme adjudicataires du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	RW KING B.P 4022 Douala	112 175 487	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

AVIS DE CONSULTATION N° 0003/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIERE DE NOMAYOS AU COURANT DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA DGD, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
33 0040 361400

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance pour le compte de sa structure une consultation relative à la réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage du Centre d'Instruction Douanière de Nomayos pour le compte de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cette consultation comprennent l'entretien et le nettoyage des bureaux, de la cour, des toilettes, des magasins, des couloirs, des terrasses et tout autre espace du Centre d'Instruction Douanière de Nomayos**.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **dix-huit millions (18 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations de cette consultation sont constituées en **un seul lot**.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à tous les fournisseurs locaux, juridiquement et financièrement autonomes installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement de la Direction Générale des Douanes, Exercice 2022, Imputation : 33 0040 361400

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes,annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes,Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, porte 108 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage porte 108, au plus tard le **02/03/2023 à 13 Heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°0003/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU CENTRE D'INSTRUCTION DOUANIERE DE NOMAYOS

AU COURANT DE L'EXERCICE 2023.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation s'effectueront au Centre d'Instruction Douanière de Nomayos, pendant une période de 12 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la Demande de Cotation, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de **trois cent soixante mille (360 000) FCFA.**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la Demande de Cotation, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de **trois cent soixante mille (360 000) FCFA.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un seul** temps et aura lieu le **02/03/2023** à **14 Heures** précises, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Direction Générale des Douanes, dans la salle des réunions de l'annexe de Tsinga.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
1 Critères éliminatoires
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission dès l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.
2 Critères essentiels
Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après.
- Références du prestataire dans les travaux similaires au cours des trois dernières années (au moins deux contrats : 1ere et dernière page du contrat assortis du PV de réception et des pages de devis) et dont le montant cumulé minimum s'élève à 10 000 000 francs CFA TTC ;
- Capacité de financement d'un montant au moins égal à neuf millions (9 000 000) F CFA ;
- Matériels de travail : balais, brosses, brouettes, raclettes, aspirateurs, etc;
- Méthodologie et organisation du travail ;
- Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-Commande :
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) rempli, paraphé, signé et daté portant la mention « lu et approuvé à la fin ;
- Descriptif des prestations paraphé, signé et daté.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de consultation et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108.
Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalées auprès de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : (+237) 673 205 725 et 699 370 748.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

DECISION N° 02/HYD/DG/CIPM/2023 PORTANT RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/DC/HYDRAC/CIPM/2022 DU 30/11/2022 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE EN 2023 A LA SOCIETE HYDRAC S.A.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL, MAÎTRE D'OUVRAGE
Vu la Constitution,
Vu le décret n°2007/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques,
Le décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La résolution n° 06/CA/12/2018 fixant les seuils de bons de commandes, lettres commandes et demandes de cotation de la société HYDRAC S.A. ;
La résolution n° 07/CA/12/2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société HYDRAC S.A. ;
La résolution n° 08/CA/12/2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen de Recours relatif aux marchés de la société HYDRAC S.A. ;
La résolution n° 06/CA/12/2020 du 15/12/2020 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société HYDRAC S.A. ;
Vu le procès-verbal de la Commission de la séance d'ouverture du 05 janvier 2023 relative à la demande de cotation en procédure d'urgence n°03/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 30 novembre 2022 pour la fourniture de services de gardiennage et de sécurité en 2023 à la société HYDRAC S.A.,
Vu la note n° 001/23/HYD/CIPM/fk du 05 janvier 2023, portant ouverture des plis, de la Demande de Cotation en procédure d'urgence n° 03/DC/HYDRAC/CIPM/2022 du 30/11/2022 pour la fourniture de gardiennage et de sécurité en 2023 à la société HYDRAC S.A.,

Décide :

Article 1 : Le Marché relatif à la Demande de Cotation en procédure d'urgence susmentionnée est attribué à la société SECURITY GROUP, Sis à Bonamoussadi, Bloc J, Appartement J 35 B.P. : 1773 Douala, Tél. : 233.42.22.75 / 243.10.91.44

- Montant mensuel HT : **3.350.000** (trois millions trois cent cinquante mille) FCFA,
- Montant annuel hors taxes : **40.200.000** (quarante millions deux cent mille) FCFA,
- Montant TVA : 7**.738.500** (sept millions sept cent trente-huit mille cinq cent) FCFA,
- Montant TTC : 47.938.500 (quarante-sept millions neuf cent trente-huit mille cinq cent) FCFA.
- Période d'exécution : 1er janvier au 31 décembre 2023.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 30 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

AVIS DE CONSULTATION N°0004/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE LA DIVISION INFORMATIQUE A DOUALA AU COURANT DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA DGD, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
330040 361400

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance pour le compte de sa structure une consultation relative à la réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage de la Division Informatique à Douala pour le compte de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cette consultation comprennent l'entretien et le nettoyage des bureaux, de la cour, des toilettes, des magasins, des couloirs, des terrasses et tout autre espace de la Division Informatique**.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **six millions (6 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations de cette consultation sont constituées en **un seul lot**.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à tous les fournisseurs locaux, juridiquement et financièrement autonomes installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le budget de fonctionnement de la Direction Générale des Douanes, Programme 032 exercice budgétaire 2023, Imputation 330040 361400

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes,annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes,Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, porte 108, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **10 000 FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel,1er étage, porte 108, au plus tard **le 03/03/2023 à 13 Heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°0004/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2021 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DE LA DIVISION INFORMATIQUE AU COURANT DE L'EXERCICE 2023.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la Demande de Cotation, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de : **cent vingt mille (120 000) FCFA.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un seul** temps et aura lieu le 03/03/2023 à **14 Heures** précises, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Direction Générale des Douanes, dans la salle des réunions de l'annexe de Tsinga.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
1 Critères éliminatoires
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission dès l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Absence d'une pièce dans l'offre financière ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

2 Critères essentiels
Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après.
- Références du prestataire dans les travaux similaires au cours des trois dernières années (au moins deux contrats : 1ere et dernière page du contrat assortis du PV de réception et des pages de devis) et dont le montant cumulé minimum s'élève à quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC ;
- Capacité de financement d'un montant au moins égal à 2 000 000 F CFA ;
- Matériel de travail : aspirateurs, balais, brosses, brouettes, raclettes, etc ;
- Méthodologie et organisation du travail ;
- Le personnel
- Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre-Commande :
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) rempli, paraphé, signé et daté portant la mention « Lu et approuvé » ;
- Descriptif des prestations paraphé, signé et daté.

14. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de consultation et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108.
Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalées auprès de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : (+237) 673 205 725 et 699 370 748.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES, ANNEXE DE TSINGA, AU COURANT DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA DGD, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
032 EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général des Douanes lance pour le compte de sa structure une consultation relative à la réalisation des prestations d'entretien et de nettoyage du siège de la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga pour le compte de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de cette consultation comprennent l'entretien et le nettoyage des bureaux, de la cour, des toilettes, des magasins, des couloirs, des terrasses et tout autre espace du siège de la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga**.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations de cette consultation sont constituées en **un seul lot**.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à tous les fournisseurs locaux, juridiquement et financièrement autonomes installés au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le budget de fonctionnement de la Direction Générale des Douanes, Programme 032 exercice budgétaire 2023, Imputation 33 0040 36 14 00.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes,annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction Générale des Douanes,Annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, porte 108, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **25 000 FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel,1er étage au plus tard **le 1er Mars 2023. à 13 Heures précises, heure** locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°0002/DC/MINFI/DGD/CIPM-DGD/2022 DU 1ER FEVRIER 2023 RELATIVE A LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DU SIEGE DE LA DIRECTION GENERALE DES DOUANES ANNEXE DE TSINGA, AU COURANT DE L'EXERCICE 2023.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 7 de la Demande de Cotation, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres et d'un montant de : **quatre cent mille (400 000) FCFA.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un seul** temps et aura lieu le **1er mars 2023** à **14 Heures** précises, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Direction Générale des Douanes, dans la salle des réunions de l'annexe de Tsinga.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.
1 Critères éliminatoires
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non-respect de 80% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

2 Critères essentiels
Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après.
- Références du prestataire dans les travaux similaires au cours des trois dernières années (au moins deux contrats : 1ere et dernière page du contrat assortis du PV de réception et des pages de devis) et dont le montant cumulé minimum s'élève à 15 000 000 francs CFA TTC ;
- Capacité de financement d'un montant au moins égal à dix millions (10 000 000) F CFA ;
- Matériels de travail : balais, brosses, brouettes, aspirateurs, etc ;
- Méthodologie et organisation du travail ;
- Le personnel clé ;
- Preuve d'acceptation des conditions de la Lettre-Commande :
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) rempli, paraphé, signé et daté portant la mention lu et approuvé à la fin ;
- Descriptif des prestations paraphé, signé et daté.

14. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de consultation et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction Générale des Douanes, annexe de Tsinga, Direction des Ressources et de la Logistique, Sous-direction du Budget et du Matériel, 1er étage, porte 108.
Les pratiques, faits ou actes de corruption et infractions assimilées devront être systématiquement signalées auprès de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) répondant au numéro vert gratuit 1517 ou bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros : (+237) 673 205 725 et 699 370 748.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONGOD EDWIN NUVAGA

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 JAN 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DÉPARTEMENT DU HAUT – NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre de Promotion de la Femme et de la Famille dans la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :
Lot 100 : Travaux Préparatoires - Études ;
Lot 200 : Terrassements et implantation ;
Lot 300 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonnerie-Élévation ;
- Lot 500 : Charpente - Couverture; c - Faux plafond ;
Lot 600 : Menuiseries bois et Métallique :
Lot 700: Plomberie Sanitaire:
Lot 800: Revêtements;
Lot 900 : Électricité.
Lot 1000 : Peinture
- Lot 1100 :V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel : 90 000 000 F CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, **Téléphone 697 27 74 42** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, **Téléphone 697 27 74 42** dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **09 mars 2023 à 11heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 30 JAN 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, *DÉPARTEMENT* DU HAUT – NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour tous les lots, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à renclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de Tordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un **2% du montant prévisionnel soit 1 800 000 (un millions huit cent mille francs) F CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2% du montant prévisionnel soit 1 800 000 (un millions huit cent mille francs) F CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le **09 mars 2023 à 12heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

4) Absence de la Caution de soumission.

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme ;

1. ***c. Offre Financière***

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière …… Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise …… Oui/Non

3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux …… Oui/Non

4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux,

le planning d'exécution des travaux …… Oui/Non

5) L'expérience du personnel d'encadrement…….. Oui/Non

6) Le matériel et les équipements essentiels…… Oui/Non

7) La Compréhension du projet …….. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune de la Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : **699 821 395 / 697 98 00 14.**

MESSAMENA le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

COMMUNE DE YABASSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE SOLE (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DULITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de YABASSI lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE SOLE (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **25 000 000 (Vingt Cinq millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'électrification, par les extensions des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, des postes de transformation MT/BT mono ou triphasés, l'ensemble étant raccordé au réseau interconnecté ENEO.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-deux mille (42 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **28 février 2023 à 11** heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE SOLE (PHASE 1) DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. Financement : Budget d'Investissement Public
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **cinq cent mille (500 000) F CFA;** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **28 février 2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation
Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :Lettre de soumission à l'ouverture des plis;
- D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'A RMP/MINMAP;
- Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
- De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- Note inférieure à 16/20

Principaux critères de qualification
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (03 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
Le non-respect d'au moins 16/20 des rubriques entraîne l'6limination de l'offre conform6ment aux grilles d'6valuation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura 6t6 reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacit6s techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engag6s par leurs offres pendant un d6lai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fix6e pour la r6ception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements compl6mentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la D6l6gation D6partementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 2 Février 2023

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE YABASSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES A BANYA, NDOGBELE ET CENTRE ADMINISTRATIF YABASSI DANS LA COMMUNE DE YABASSI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de YABASSI lance un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES A BANYA, NDOGBELE ET CENTRE ADMINISTRATIF YABASSI DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **60 000 000 (Soixant millions) Francs CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'énergie solaire.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante Douze Mille (72 000) FCFA** Payable à la recette municipale de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **28 février 2023 à 11** heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023
POUR L'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES A BANYA, NDOGBELE ET CENTRE ADMINISTRATIF YABASSI DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM
REGION DU LITTORAL.
Financement : Budget d'Investissement Public
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de Cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **Un Millions Deux Cent Mille (1 200 000) F CFA;** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **28 février 2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de YABASSI, dans la salle de réunion de la Mairie de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation
Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- La non-exécution d'un projet similaire d'un montant **? 30 000 000**
- Offre Financière incomplète pour absence de :Lettre de soumission à l'ouverture des plis;
- D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'A RMP/MINMAP;
- Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
- De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- Note inférieure à 15/19

Principaux critères de qualification
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la pr6sentation des offres (03 rubriques) oui/non
Le non-respect d'au moins 15/19 des rubriques entraîne l'6limination de l'offre conform6ment aux grilles d'6valuation.

15. Attribution

Le march6 est attribu6 au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura 6t6 reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacit6s techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engag6s par leurs offres pendant un d6lai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fix6e pour la r6ception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements compl6mentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la D6l6gation D6partementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

DOUALA le 2 Février 2023

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE NDOM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NDOM/CIPM-PCCM/2023 DU 03/02/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE NEUF (09) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE NDOM, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de NDOMlance pour le compte de la Commune de NDOM**, Département de la SANAGA MARITIME, Région du LITTORAL**, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de neuf (09) logements de type T2, T3 et T4**.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 03 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 01 blocs de 02 appartements de type T3 ;
- 01 logement plain-pied de type T4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **cent soixante-trois millions soixante-seize mille huit cent quatre-vingts (163 076 880) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Secrétariat Général de la Commune de NDOM** et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (**DPPP)** sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de NDOM et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (**DPPP)** sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de NDOM.**
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **03/03/2023** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NDOM/CIPM-PCCM/2023 DU 03/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE NEUF (09) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4DANS LA COMMUNE DE NDOM »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.
Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.
Présentation des offres
Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.
Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **trois millions (3 000 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, …), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **03/03/2023** à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.
Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence dans le dossier du fichier numérique sur clés USB (Word et/ou Excel) des offres techniques et financières ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NDOM et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM:

- BP : 04 NDOM, Tel : 699 57 42 39 / 695 52 82 70
- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NDOM.

NDOM le 2 Février 2023

Le MAIRE

BATOUM Réné

COMMUNE DE YABASSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NTABAKO ET A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE LAMBA- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NTABAKO ET A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE LAMBA- COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Les travaux préparatoires et études ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 Francs CFA pour chaque lot.**

4. Allotissement

LOT 1	**ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NTABAKO**
LOT 2	**ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE LAMBA**

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capa

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 de l

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de YABASSI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du présent Avis municipale de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comm mention :

APPEL D'OFFRES NATION
N° 003/AONO/CY/D
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (02) SALLES DE CLASS
COMMUNE DE YABASSI -DEP
. Financement :
a A n'ouvrir qu

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de pren **400 000 F CFA pour chaque lot ;** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifie de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été é Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevabl ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28 février 2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Pas assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne

14. Critères d'évaluation
Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :Lettre de soumission à l'ouverture des plis;
- D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le
- Offre Technique incomplète pour absence de:La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandc
- Un Conducteur des travaux ayant la qualification exig6e dans le dossier d'Appel d'Offres.
- De rubrique « organisation, m6thodologie et planning »;

Principaux critères de qualification
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilit6 du mat6riel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Ap

NB : Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un d6lai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements compl6mentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la D6l6

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaise

COMMUNE DE YABASSI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE COMMERCIALISATION AU MARCHE RURAL DE BONABEKE DANS LA COMMUNE DE YABASSI - DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'ex6cution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la COMMUNE DE YABASSI lance un Appel d'Offres National Ouvert en proc6dure d'urgence pour la r6alisation des travaux DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE COMMERCIALISATION AU MARCHE RURAL DE BONABEKE DANS LA COMMUNE DE YABASSI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du pr6sent Appel d'Offres sont d6taill6s dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'op6ration à l'issue des études pr6alables est de **27 500 000 F CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à 6galit6 de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacit6s techniques et financières pour la r6alisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du pr6sent Appel d'Offres, sont financ6es par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 de la R6publique du Cameroun, sur la ligne d'imputation budg6taire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consult6 aux heures ouvrables dès publication du pr6sent avis à la Mairie de YABASSI.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de YABASSI, dès publication du pr6sent Avis contre pr6sentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante-six mille (46 000)** Payable à la recette municipale de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la COMMUNE DE YABASSI sous pli fermé au plus tard le **28 février 2023 à 11** heures, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D`URGENCE
N°004/AONO/CY/DN/CIPM/2023 DU 03 FEVRIER 2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE COMMERCIALISATION AU MARCHE RURAL DE BONABEKE DANS LA COMMUNE DE YABASSI -DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
a A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le d6lai maximum d'ex6cution pr6vu par le Maître d'ouvrage pour la r6alisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission 6tablie par une banque de premier ordre agr66e par le Ministère charg6 des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **550 000 F CFA;** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validit6 des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28 février 2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la COMMUNE DE YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation
Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :Lettre de soumission à l'ouverture des plis ;
- D'un prix unitaire quantifié;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par l'A RMP/MINMAP;
- Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
- De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- Note inférieure à 16/21

Principaux critères de qualification
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non
Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de YABASSI et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nkam à Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 2 Février 2023

Le MAIRE

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE NKONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EP MABOMBE - MADAGASCAR - CITE … (3,4KM), DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le maire de la Commune de Nkondjock, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nkondjock, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route EP MABOMBE - MADAGASCAR – CITE…3,4km), dans la commune de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral**.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la réhabilitation du tronçon de route, EP MABOMBE – MADAGASCAR – CITE… (3,4km) y compris bretelles .

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Réhabilitation du tronçon de route : EP MABOMBE - MADAGASCAR – CITE… (3,4km) dans la commune de Nkondjock.	Nkondjock	Nkondjock	commune de Nkondjock

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- Installation;
- Terrassement et nettoyage ;
- Ouvrages d'art et assainissement ;
- Divers.

3. Participation et origine

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget BIP MINTP de l'Exercice 2023, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Réhabilitation du tronçon de route : EP MABOMBE - MADAGASCAR – CITE …3.4Km dans la commune de Nkondjock.	27 000 000 Francs CFA	……

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniqu

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkondjock, dès Publication du présent av
commune de Nkondjock, d'une somme non remboursable de **trente cinq mille (35 000) Francs CFA**, représentant les frais d'a
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune ra
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Télé

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués com
récépissé sous plis fermé, à la commune de Nkondjock, au plus tard le **24/02/2023** à 10 heures (heure limite) et devra obligatoir

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PRO
N°002/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 du
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EP MABOMBE - MADAGASCAR – CITE… (3,4k
LITTORAL,
Financement : BIP, Exercice 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILL

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'off
commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par
chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000(Cinq-cents quarante mille) Fran**
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants
dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie
Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura
Marchés (CIPM) de Nkondjock, dans la salle des Actes de la Mairie de Nkondjock.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûmen

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'except

c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;

d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le d

e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;

f) Offre Technique incomplète pour absence de:

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE et le SDP

h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

- Une soumission ;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
  - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
  - Le sous-détail des prix unitaires ;

i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

i) Références de l'Entreprise ;

ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iii) Expérience du personnel d'encadrement ;

iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au m
conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Nkondjock, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Off
après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'O

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise d

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouv
Numéros verts :
Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

COMMUNE DE NKONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 06/02/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MABOMBE- PLANTATIONS (4,5 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : CREDITS TRANSFERES BIP/MINADER- EXERCICE 2023LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

L'appel d'offres porte sur des travaux **D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MABOMBE- PLANTATIONS (4,5 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :
- Installation de chantier ;
- Études et projet d'exécution
- Nettoyage et terrassement ;
- Abattage d'arbres
- Terrassement au Bulldozer avec déroctage léger
- Reprofilage rapide et création des fossés et exutoires
- Déblais

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant de **30.000 000 (Trente millions) FCFA.**

4. Allotissement

Projet avec un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par les crédits transférés BIP MINADER EXERCICE 2023, TRANSFERE A LA COMMUNE DE **Nkondjock** pour un montant de **30.000 000 (Trente millions) FCFA.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de la Commune de Nkondjock ou à la délégation départementale de MINMAP du Nkam,** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la Commune de **Nkondjock** (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de **quarante Cinq mille (45 000)** de **FCFA, non remboursable à la Recette Municipale de Nkondjock**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06)) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de **Nkondjock** au plus tard **le 02/03/2023 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

«AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT»

N°004/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 06/02/2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MABOMBE- PLANTATIONS (4,5 KM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONDJOCK, DEPARTEMENT DU NKAM, EN PROCEDURE D'URGENCE

.« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de **600 000F CFA (Six cent mille francs CFA).**
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.
Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.
La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.
L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 02/03/2023 à 11 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de **Nkondjock**. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

a) Dossier administratif incomplet, absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées après les 48 heures accordées aux soumissionnaires par CIPM ;

b) Offre technique incomplète pour absence :

b1) De l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

b2) Absence De la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

b3) D'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;

c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

d) N'avoir pas satisfait à au moins 21 éléments des critères essentiels ;

e) Absence de la caution de soumission.

14.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Références …….. 03 éléments

B - Personnel d'encadrement …….. … . 09 éléments

C - Matériel ……..…… 12 éléments

D- Surface financière …….. ...03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.
Administration au nom de laquelle sera conclu le marché
A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de **Nkondjock.**

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la DD-MINADER/NKAM où à la Mairie de Nkondjock.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

YABASSI le 6 Février 2023

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 03/02/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE D'AYOS AVEC TRAVAUX CONNEXES.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes pour l'exercice 2023, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines voiries de la ville d'Ayos avec travaux connexes.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et repli du matériel ;
- La réalisation du projet d'exécution et du dossier de récolement ;
- Le débroussaillement ;
- Le Déforestage et le dégagement ;
- L'abattage d'arbres ;
- Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- La mise en forme de la plateforme y compris créations des fossés et exutoires ;
- La mise en place d'une couche de roulement en graveleux latéritique ;
- La mise en place d'une couche de base en graveleux latéritique ;
- Les travaux de pavage (pose de pavés autobloquants de béton) ;
- La construction de fossés bétonnés ;
- La construction de dalot en béton armé et de têtes de dalot en béton armé ;
- La construction de trois (03) ponts définitifs de portée 6ml chacun ;
- L'aménagement des voies d'accès aux ponts ;
- La réfection du platelage en bois ;
- L'application de Peinture anticorrosive ;
- La construction d'un bloc de toilettes publiques de quatre cellules ;
- L'aménagement de cascades ;
- L'aménagement de la décharge publique.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Départe-ment	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Réhabilitation de certaines voiries de la ville d'Ayos avec travaux connexes	08	**100 000 000**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2023 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.
Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email…).
Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 03/03/2023 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 02/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 du 03/02/2023En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines voiries de la ville d'Ayos avec travaux connexes. **Financement : Budget de la Commune d'Ayos - Exercices 2023 et suivants.A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Un million cinq cents mille (1 500 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 03/03/2023 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.
L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3éme étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;
b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
Une note d'organisation et méthodologie ;
Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins trente millions (30 000 000) de FCFA.
f) N'avoir pas présenté un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
g) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :
Ø Un camion benne ;
Ø Une Pelle chargeuse ;
Ø Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
Ø Une niveleuse.
h) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
Une soumission timbrée et signée ;
Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
Le sous – détail des prix unitaires.

i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
j) N'avoir pas obtenu au moins un total de 13 critères sur l'ensemble des 18 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 18 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :
a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;
b) Le matériel à mobiliser sur **09 critères** ;
c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère ;**

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 3 Février 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AAMI/ONCC/CIPM/2023 DU 1ER FÉVRIER 2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES COMPAGNIES D'ASSURANCES EN VUE DE LA COUVERTURE DES RISQUES DIVERS DES LOCAUX, DU PARC AUTOMOBILE ET LA COUVERTURE SANITAIRE DU PERSONNEL DE L'ONCC ET DE LEURS FAMILLES. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ONCC DES EXERCICES 2023 ET 2024

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de l'ONCC lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification des compagnies d'assurances devant participer à l'Appel d'Offres Restreint pour la couverture des risques divers des locaux, du parc automobile et la couverture sanitaire du personnel de l'ONCC et de leurs familles.

2. Consistance des prestations

Lot 1 risques divers des locaux situés à Douala et hors de Douala:

- Incendie
- Vols
- Bris de glaces
- Dégâts des eaux
- Recours des voisins et des Tiers
- Privation de Jouissance
- Dommages Electriques
- Toutes Explosions
- Honoraires Expert
- Autres chutes ou choc d'appareil
- · Grèves, Emeutes, Mouvements Populaires, Actes de Terrorisme, Pillages et Sabotages (voir clause FANAF 2)
- Frais de Déplacement et de Relogement
- Dégâts des Eaux

Lot 2 Assurance automobile :

• Responsabilité civile
• Défense recours
• Vol total et partiel
• Vol braquage
• Incendie
• Avance sur recours
• Tracking (GPS)
• Bris de glaces
• Individuelle personnes transporté

Lot 3 Assurance maladie :

- Consultation et visites médicales ;
- Frais de soins médicaux
- Frais pharmaceutiques
- Hospitalisation
- Frais Chirurgicaux
- Séjour de la mère
- Lunetterie optique
- Soins dentaires
- Maternité
- Analyse et travaux de laboratoire
- Radiographie
- Actes de spécialistes
- Kinésithérapie rééducation
- Frais funéraires
- Soins à l'étranger
- Evacuation sanitaire

3. Participation et origine

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées dans les dix (10) régions du Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

4. Remises des offres

Chaque dossier de candidature comprenant un Dossier Administratif et un Dossier Technique paraphés, rédigés en Français ou Anglais en cinq (05) exemplaires, dont un original, devront parvenir sous plis fermés au plus tard le **21 Février 2023 à 13h précises**, au siège de l'immeuble ONCC sis à Bonanjo Douala, au 9ème étage, porte 9/4.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

Une première enveloppe dite : « **Enveloppe A-Pièces Administratives** » contiendra les documents ci après :

- Une déclaration d'Intention de soumissionner signée du Directeur Général de la compagnie d'Assurance ;
- L'original de l'Attestation de Non redevance datant de moins de trois mois ;
- L'original de l'Attestation d'Immatriculation ;
- Une copie du registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;
- Une copie de l'Agrément.

Une deuxième enveloppe dite : « **Enveloppe B- Offres Techniques** » contiendra :

- Une plaquette de présentation de la compagnie ;
- Les qualifications des ressources humaines que la compagnie compte utiliser (Joindre CV détaillés) ;
- Les références justifiées des prestations similaires ;
- Une brève description de la méthodologie de travail.

Les deux enveloppes seront placées dans une grande enveloppe fermée portant la mention suivante :

Avis d'Appel A Manifestation d'Intérêt n°02/AAMI/ONCC/CIPM/2023 du 1er Février 2023 pour la pré-qualification des compagnies d'assurances en vue de la couverture des risques divers des locaux, du parc automobile et la couverture sanitaire du personnel de l'ONCC et de leurs familles.

6. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des soumissionnaires en vue de la pré qualification

Rubrique	Nombre de points
Présentation du Dossier et compréhension de l'AAMI	**05**
Présentation de l'entreprise (Ancienneté, représentation sur le territoire, capital et capacité financière)	**30**
Expérience du soumissionnaire assortie de références en rapport aux prestations analogues (Au moins 06 contrats au cours des 03 derniers exercices) Joindre les extrais de contrats.	**30**
Offre Technique avec la description des services offerts et méthodologie de travail :	**35**
Total	**100**

Critères éliminatoires
Toute pièce administrative non conforme entrainera l'élimination pure et simple du soumissionnaire concerné.
Le défaut de représentation sur l'étendue du territoire.
Seuls les candidats ayant totalisé une note minimale de 70 points sur 100 pourront participer à l'Appel d'Offres restreint.

DOUALA le 2 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 0147/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/BB/2022 DU 01 FEVRIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 005644/L/PRC /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY DU 24 NOVEMBRE 2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA VOIRIE RURALE DE MANJO (INTER N5 – SAINT MARC DE MANJO-CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGOL) D'UN LINEAIRE DE (6,25 KM), DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°005644/L/P /MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA-BY du 24 novembre 2022 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de bitumage la voirie rurale de MANJO (INTER N5 – SAINT MARC de MANJO-CENTRE de santé intégré de NGOL) d'un linéaire de (6,25 K dans le Département du MOUNGO, Région du Littoral, le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

N° lot	Région	BET	Tronçon	Montant prévisionnel	Linéaire (km)	Montant en chiffre TTC lu en FCFA	Délai (mois)
Unique	Littoral	LE COMPETING	Inter N5-Saint Marc de Manjo-Centre de Santé Intégré de Ngol	35 000 000	6,25	34 999 875	06

Le mandataire dudit BET attributaire est invité à se présenter, dés publication de la présente décision, à la Direction des Contrats Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.
Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Février 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BANKA

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONN° 01/DC/CBKA/SIGAMP/CIPM-AI-AG/2023 DU 19-01-2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE CERTAINS EQUIPEMENTS DANS LA COMMUNE DE BANKA EN DEUX (02) LOTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banka lance une demande de COTATION relative à :
LOTI : FOURNITURE EN TABLES BANCS ET BUREAUX DES EP LOT2 ; FOURNITURE ET TRAVAUX D'INSTALLATION DE 30 KITS COMPLETS LAMPADAIRES SOLAIRES ROND POINT PACHI - SAINT MICHEL

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente demande de cotation consiste en l'exécution des travaux comprenant les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

LOTI : 10 000 000 (Dix Millions) FCFA ;
L0T2 : 60 000 000 (Soixante Millions) FCFA ;

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de COTATION ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, exercice 2023, transféré à la Commune de Banka.

6. Acquisition du Dossier

MONTANT DE L'AQUISITION: 60 000 (SOIXANTE MILLE) FRANC CFA

7. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (Ôt) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service Interne dé Gestion Administrative Marchés Publics de la Commune de Banka, au plus tard le 15/02/2023 à 10 heures et débôsee "|kd).ritre récépissé. Les plis renfermant les soumission seront contenus dans une enveloppe extérieure a'ranonyme portant la mention :

DEMANDE DE COTATION
N°01/DC/CBKA/SIGAMP/CIPM-AI-AG/2023 DU lé/01/2023 RELATIF ALA FOURNITURES DE CERTAINS DANS LA COMMUNE DE BANKA EN DEUX (02) LOTS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE ' DEPOUILLEMENT»

8. Delai de Livraison

Les travaux objet du présent dossier de COTATION devront être livrés dans un délai de deux (02) mois à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Montant de la Caution ;
loti : 200 000 (Deux Cent Mille) FCFA ;
L0T2:1 200 000 (Un Million Deux Cent Mille) FCFA;

10. Recevabilité des Offres

Lés pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de COTATION.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 15/02/2023 à partir de 11 heures, heure locale, par la CIPM.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture.
Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

12. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou plusieurs lots.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Communede BANKA (Mairie de BANKA), Maître d'ouvrage.

BANKA le 20 Janvier 2023

Le MAIRE

NGUESSIEUK Joseph Clovis

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°32/DG/TRADEX/CIPM /22 DU 03/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°030/AONO/TRADEX/CIPM/22 DU 28 NOVEMBRE 2022, RELATIF À LA FOURNITURE DES BOUTEILLES DE GAZ À BUTANE COMMERCIAL À TRADEX S.A. AU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

le Directeur Général de la société TRADEX S.A. communique :

La Société **EVAS EV ALETLERI SAN A.S., sis** à Sanayi Mah, Sehit Cevdet Celenk Caddesi N°2 34912 Kurtkoy Pendik/Istanbul-Turkey, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné au montant de **huit cent cinquante-sept millions cent quarante-cinq mille cinq cent soixante-onze (857 145 571) FCFA, soit un million trois cent six mille sept cent dix (1 306 710) EURO.**
Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant.
Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :
Secrétariat de la CMA-TRADEX.
B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun
Tél**. 233 43 63 75 / 233 43 63 76**
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 3 Février 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE ZINA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-ZINA/CIPM/2023 DU 10/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ZAGARA-ANDIRNI (15 KM), DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics**,** Exercice 2023, LE MAIRE de la Commune de ZINA, Autorité Contractante, lance en ***PROCEDURE D'URGENCE***, pour le compte de la Commune de ZINA, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des **TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ZAGARA-ANDIRNI (15 KM), DANS LA COMMUNE DE ZINA**, Département du LOGONE et CHARI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

¨ Installation de chantier ;

¨ Amenée et repli du matériel ;

¨ Débroussaillage et Abattage d'arbres ;

¨ Reprofilage y/c création de fossés et exutoires ;

¨ Remblais provenant de Karal par endroit ;

3. Cout Prévisionnel

¨ Montant prévisionnel : 35 000 000 (trente-cinq Millions) de Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est réservée aux Entreprises invitées par l'Autorité Contractante, spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics**,** Exercice 2022 :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de ZINA, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de ZINA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** , payable à la recette municipale de ZINA.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de ZINA, au plus tard le **07/02/2023** à **13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/C-ZINA/CIPM/2023 DU 10/01/2023

EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ZAGARA-ANDIRNI (15KM), DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Quatre-Vingt-Dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **700 000 (sept Cent Mille) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la Commune de ZINA, le 07**/02/2023 à 14 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la commune de ZINA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative après 48h ;

2) Absence de la caution de soumission

3) Pièce falsifiée ;

4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire.

b. Offre technique

1) Offre technique incomplète ;

2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;

3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

C. Offre Financière

1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;

2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) Le personnel d'encadrement Oui/Non

4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «

oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;

3- l'offre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de ZINA.

ZINA le 10 Janvier 2023

Le MAIRE

DJIBRI AKTAI ALAO

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE PRÉSCOLAIRE COMMUNAUTAIRE (CPC) AU VILLAGE DJOLEMPOUM DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA. DÉPARTEMENT DU HAUT - NYONG, RÉGION DE L'EST. LOT UNIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA. Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Préscolaire Communautaire (CPC) au village DJOLEMPOUM dans la Commune de Messamena, Département du Haut - Nyong, Région de l'Est Lot unique

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :
Lot 100 : Travaux préparatoires ;
Lot 200 : Terrassements :
Lot 300 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonneries et élévation ;
Lot 500 : Charpente- la couverture et le plafond ;
Lot 600 : Menuiseries bois,
Lot 700 : Menuiseries métalliques ;
Lot 800 : Électricité :
Lot 900 : Peinture
- Lot 1000 :VRD;

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel : 10 000 000 F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Fonds Propres de la Commune de Messamena, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Secrétariat Général ou du service Technique de la Commune de Messamena, **Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès des Services du Secrétariat Général ou du service Technique de la Commune de Messamena, **Téléphone 699 82 13 95/697 27 74 42** dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **03 mars 2023 à 11heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°009/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2023 DU 27 JAN 2023
En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Centre Préscolaire Communautaire (CPC) au village DJOLEMPOUM dans la Commune de Messamena. Département du Haut - Nyong, Région de l'Est. lot unique

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de 2% du coût prévisionnel soit un montant de 200 000 F CFA (deux cent mille francs) par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finatices.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **2% coût prévisionnel soit un montant de 200 000 F CFA (deux cent mille francs) par lot sollicité**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devra être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférence des Actes de la Mairie de Messamena le **03 mars 2023 à 12heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. ***a. Offre Administrative***

1) Absence d'une pièce administrative ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures règlementaire ;

1. ***b. Offre technique***

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme ;

1. ***c. Offre Financière***

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière ……. Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise …… Oui/Non

3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux …… Oui/Non

4) Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux,

le planning d'exécution des travaux …… Oui/Non

5) L'expérience du personnel d'encadrement…….. Oui/Non

6) Le matériel et les équipements essentiels…… Oui/Non

7) Compréhension du projet …….. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

La lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : **699 82 13 95 / 697 27 74 42**.

MESSAMENA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm